

Le mot du Maire

Vos élus (majorité) vous ont promis peu de choses si ce n'est d'agir pour le « bien vivre à Giromagny ». Après la phase de réflexion menée au cours de la préparation des élections ils sont donc entrés sans tarder dans l'action en saisissant notamment les outils proposés par le programme ORT (Opération de Revitalisation des Territoires) soutenu par la Région et l'Etat dans le cadre de la loi ELAN. L'ambition de ce nouveau cadre (qui pourra encore être renforcé par une participation à l'action « petites villes de demain ») est de proposer aux habitants un habitat et un cadre de vie renouvelés, d'assurer un environnement économique et commercial attractif, de garantir un accès aux équipements et aux services, de dynamiser le développement touristique, culturel et patrimonial, d'améliorer l'accessibilité et la mobilité. La convention signée avec les partenaires est valable jusqu'en 2025 mais le temps passe tellement vite! En témoigne par exemple le faible résultat obtenu par notre ville dans le cadre de l'opération nationale « Bourg-Centre » signée en 2015 pour 5 ans et qui prévoyait près de 13 M€ d'investissements dans notre commune ; dès 2016, faute de volonté, la municipalité d'alors abandonnait près de 1 M€ de subventions attribuées pour la requalification du faubourg de Belfort et le regroupement des écoles et la suite ne fut que « morne plaine ». Dans le même temps notre population passait, évolution sournoise, de 3247 à 3055 habitants, soit une chute de plus de 1% par an!

Voilà pourquoi nous ne pouvons plus « rater le coche » et pourquoi il convient d'AGIR avec agilité et célérité. L'acquisition de la maison « Mazarin » par exemple était, entre autres, un préalable nécessaire à tout projet raisonnable de réaménagement de la place des Mineurs et du centre-ville. Cette hypothèque levée, les projets d'aménagement vont pouvoir se développer sereinement et nous pourrons les évoquer prochainement. Pour la finalisation de ces projets nous ne manquerons pas d'organiser des réunions de concertation, autant que faire se peut dans le cadre de la

situation sanitaire. Bien sûr l'action entraîne des changements dans les habitudes et pour certains ces changements peuvent être perturbants. Tel est le cas pour le nouveau schéma de circulation qui prépare la requalification de l'espace du centre-ville et qui pourra très certainement être amélioré grâce aux retours (courtois et argumentés si possible) des usagers.

En dépit des apparences 2020 reste donc une année de préparation et les choses sérieuses débuteront au printemps 2021 avec la réfection du réseau d'assainissement dans la Grande rue et la place des Mineurs (opération conduite par la CCVS) ainsi que le réaménagement du secteur compris entre l'escalier des Franciscains et la place du colonel Jeanneret avec notamment la mise en place d'un parvis devant l'hôtel de ville qui assurera l'accessibilité et la tranquillité pour les réceptions. Autant dire beaucoup de perturbations à subir dans un délai que nous nous efforcerons de réduire au maximum grâce aux actions préparatoires en cours.

Christian Coddet

## Dialogue

Durant cette nouvelle mandature où de nombreuses actions doivent être conduites sur notre commune, il est utile de rappeler que le conseil municipal est ouvert au dialogue et recevra avec attention les remarques et propositions constructives pouvant émaner de ses administrés.

Pour cela, il vous est possible de prendre rendez-vous ou encore de nous écrire à l'adresse mairie@giromagny.fr ainsi que par courrier postal.

Jean Louis Salort

#### Réunion avec les associations sportives

### Nous adressons toutes nos félicitations à Marion Wimmer, 22 ans, du club de VTT de Giromagny, devenue le 7 août dernier championne de France de Cross Country, catégorie Eliminator, à l'occasion de la première manche de la coupe de France à

l'Alpe d'Huez! Un grand BRAVO!



#### Journée d'animation au club de tennis

Une nouvelle championne à Giromagny!

Vendredi 10 juillet les associations sportives ont été invitées à une « rencontre-échange ». Dix associations étaient présentes, représentées par vingt personnes : Giromagny Volley Ball (GVB), Comité des Sports, Société Bouliste, Handball USG, Tennis, Bike Club, Amicale Gym, FCGL Foot, CP Giromagny et Hippique des Prés Heyd.

En introduction, André Schnoebelen, relayé par le maire, annoncent qu'ils attendent des associations qu'elles soient autonomes, structurées, ambitieuses, dynamiques et novatrices et qu'elles aient l'ambition de faire rayonner Giromagny au-delà de la commune. La municipalité souhaite établir une réelle collaboration avec elles, tout en précisant que l'aide apportée restera au moins à la hauteur des moyens antérieurs affectés aux associations. A tour de rôle les représentants des associations se sont exprimés et nous ont fait part des problèmes rencontrés.

Point noir : le gymnase du COSEC où d'importants travaux de mise aux normes sont à prévoir. Il est actuellement encore géré par un syndicat mixte dont les statuts sont appelés à être modifiés prochainement et devrait passer sous la compétence départementale. Le maire a apporté des précisions et n'exclut pas le risque d'une fermeture à l'automne.

Autres sites nécessitants d'importants travaux : le stade Travers, la halle sportive, le local de pétanque, une liste qui n'est malheureusement pas exhaustive. Constat global : beaucoup de bâtiments communaux sont vieillissants et ont souffert d'un manque d'entretien.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié où les personnes présentes ont continué à échanger et suggérer.

Marina Aerens – André Schnoebelen

Le club de Tennis de l'USG GIROMAGNY organise une journée d'animation le dimanche 13 septembre 2020 de 10h à 17h sur les courts extérieurs (ou court couvert en cas de mauvais temps).

Cette journée sera animée par Léonard PARENT, moniteur du club, qui intervient au sein de l'Ecole de Tennis. Ce jour là, les inscriptions seront ouvertes pour une adhésion ou un renouvellement au Club ; à l'école de Tennis et pour les cours Jeunes et Adultes pour la prochaine saison sportive.

Contact et renseignements auprès de Daniel HENLE, Président, au 06 81 56 90 07 ou Léonard PARENT, moniteur, au 07 69 08 57 42 ou par mail : parentleonard@gmail.com

Virginie Greget



#### Ouverture de la saison 2020 – 2021

L'ouverture de la saison aura lieu samedi 10 octobre à 19h à l'espace de la Savoureuse à Giromagny et sera suivie du spectacle Jetlag de la Compagnie Chaliwaté à 21h. Réservation obligatoire au 03 84 28 39 42.

Spectacle « Je ne suis pas venue seule » par la compagnie Spectralex à l'Espace La Tuilerie le jeudi 17 septembre à 20h30. A partir de 13 ans, Gratuit, jauge limitée, sur réservation à la médiathèque de Giromagny au 03 84 29 03 57 ou par mail à l'adresse mediatheque.giromagny@ccvosgesdusud.fr



Les visites au fort se poursuivent jusqu'aux journées du patrimoine, les mercredi et dimanche après midi de 14h à 18h. Pour les journées du patrimoine : visites libres de 14h à 18h le samedi 19 septembre et de 10h à 18h le dimanche 20 septembre (Dernière entrée à 17h15). Une animation sera assurée pardes soldats français et allemands en uniforme. Nous prévoyons également une expo photo de Philippe Rameaux. Le port du masque est obligatoire pour les plus de douze ans. En raison du contexte covid-19, il n'y aura pas de visites de nuit cette année.

Lucile Grillon

#### Forum des associations sportives

La manifestation GIROSPORT 2020 ayant été annulée par le comité des sports en raison du contexte sanitaire, la municipalité a décidé d'organiser, via la commission sports et jeunesse, un forum des associations sportives à l'espace de la Tuilerie, le dimanche 20 septembre de 10h à 16h, afin d'encourager les jeunes à pratiquer un sport dans un cadre associatif. Cette opération est conduite en direct avec les associations sportives.

André Schnoebelen

## Repas des Aînés 2020

Cette année le traditionnel "repas des Aînés" aura lieu le samedi 5 décembre. A cette occasion il est certainement utile de rappeler que son rôle essentiel est d'assurer un moment de rencontre et de convivialité entre nos aînés. Au fil des ans et des contingences matérielles (capacité des salles), cette finalité a été peu à peu perdue de vue et, pour des raisons pratiques d'organisation, une partie des repas a été transformée en "colis de Noël". Outre le fait qu'il n'entre pas vraiment dans les attributions d'une municipalité de distribuer des cadeaux individuels avec l'argent des contribuables, nombreux ont été ceux à faire remarquer que cette pratique s'apparentait à du clientélisme. Votre municipalité a donc décidé de mettre fin à cette pratique, non pas pour faire des économies, mais pour tenter de retrouver la vraie finalité de l'action en organisant plus de manifestations conviviales à destination des anciens au cours de l'année (par exemple un goûter ou une découverte culinaire). Certes la crise sanitaire du COVID 19 pose encore problème mais nous chercherons des solutions pour conserver et développer au maximum le lien social. Alors bienvenue à tous les Aînés pour le prochain repas de Noël et, pour ceux qui ne pourraient pas v participer, rendez-vous est donné pour d'autres rencontres.

Par ailleurs la municipalité travaille à mettre en place un service de contact à domicile tout au long de l'année pour les personnes seules ou en difficulté.

Christian Coddet

## Fond de Solidarité Logement (FSL)

Le fonds de solidarité logement (FSL) est une aide accordée aux personnes rencontrant des difficultés pour régler les dépenses de leur logement comme le loyer, le remboursement de prêts immobiliers, ou les factures (électricité, chauffage, eau...). Cette aide peut être octroyée tant pour un logement privé que public, meublé ou non.

Pour s'adapter et répondre au mieux aux besoins et contraintes du contexte de crise sanitaire, le conseil départemental adapte son plafond indicatif de ressources qui guide l'attribution de l'aide. La base de 1,25 fois le SMIC, soit 1 520 euros, est porté à 3 500 euros pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2020.

Contact : Point Accueil Solidarité Nord Franche Comté 03 84 90 19 25 ou pas.nord-territoire@territoiredebelfort.fr

#### La vie mouvementée de Germain Lambert



L'A.H.P.S.V. vous propose un hors-série de La Vôge. Écrite par François Sellier, cette édition spéciale raconte la vie mouvementée de Germain Lambert, constructeur automobiles ayant séjourné à Giromagny entre 1946 et 1953 et l'histoire de ses voitures innovantes et performantes qui ont brillé au plus haut niveau de la course automobile.

Vous pourrez vous procurer ce hors-série à l'Intermarché ou au GiroMarket (Nouvelle adresse : 46 grande rue). Prix : 15 euros.



La médiathèque de Giromagny retrouve ses horaires d'ouverture habituels à compter du 31 août (lundi, mardi et vendredi de 15h30 à 18h30; mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h; samedi de 9h à 12h). Les lecteurs peuvent choisir directement leurs documents en rayon comme auparavant.

Quelques mesures ont été prises afin de protéger tous les usagers : port du masque obligatoire à partir de 11 ans, nettoyage des mains au gel fourni à l'entrée, respect des distances physiques, jauge limitée à 10 personnes en même temps, accès réservé uniquement au choix de documents (pas de possibilité de consultation ou travail sur place), un seul poste informatique accessible sur réservation. Seuls les documents décontaminés après une mise en quarantaine sont proposés au choix. Des animations sont proposées dans la limite de 10 personnes par session : surveillez la page Facebook des médiathèques intercommunales pour connaître les dates.

Sandrine Rabasquinho

## Expression libre: vents favorables

Les changements de gouvernance qui égaient notre grisaille démocratique, en ce qu'ils apportent des énergies novatrices, ont l'avantage de générer rapidement leurs effets, laissant à penser que les prédécesseurs au pouvoir avaient raté le coche.

Il en va ainsi de tous les remaniements et c'est bien pour cela qu'on y procède, cette sorte d'ouverture de bal qui relance les enthousiasmes tout autant que les éloges est républicaine.

La nouvelle municipalité sitôt aux manettes n'a pas tarder à illustrer mon propos en engageant sine die l'achat de la vénérable maison Mazarin avec d'ambitieux projets la concernant, tout à l'honneur de ses protagonistes et à vrai dire au bénéfice des citoyens qui pourront, en principe, fouler son pavé tout autant que son verger.

L'aménagement en jaune provisoire du sens de circulation dans notre centre bourg, qui a déjà usé bien des municipalités antérieures, augure lui aussi une volonté sans détour de rétablir un sens avec contour, tout en faisant le périlleux pari que la quiétude retrouvée n'éloignera pas le chaland indispensable au commerce vacillant.

Gageons que notre nouvel édile et son équipe enthousiaste feront taire le rabat joie qui tel un climatoseptique en plein réchauffement, n' y verrait qu'un feu de paille avant un quinquennat ronronnant.

Il y'a sans doute aussi une belle carte à jouer en prenant un peu de hauteur, histoire de redonner au Nord Territoire le caractère qu'il mérite, trop éloigné des instances départementales egocentrées en leur rappelant que les avions qui décollent de Chaux vont rarement sur la ville mais plus sûrement plein Nord, à l'aplomb de nos clochers, aspirés par les cimes.

A cela les énergies précédentes y ont sûrement contribué, au pilote Christian CODDET et aux siens de le faire plus encore.

Cyrille Coulon

## **Giropratique**

Gendarmerie :	03 84 29 30 17
Mairie :	03 84 27 14 18
Pompiers :	18
SAMU:	15
ENEDIS:	09 72 67 50 90
GRDF:	08 00 47 33 33
Syndicat des Eaux :	03 84 29 50 19
CCVS Assainissement :	03 84 27 15 98
Pharmacie de garde :	3237
Médecin de garde :	3966

Contacts internet à disposition :

mairie@giromagny.fr

# En septembre

Mercredi 02 Permanence

Le calendrier peut évoluer, vous pouvez également le consulter sur notre site

	Wiererear ez	de 13h à 15h : petite salle de réunions mairie
	Jeudi 10	Ramassage des sacs de tri (A sortir la veille dès 18h)
	Mardi 15	Permanence des conciliateurs de 14h à 17h : mairie RDC aile droite
	Jeudi 17	Conte et compagnies « Je ne suis pas venue seule » à 20h30 à l'es- pace de la Tuilerie. A partir de 13 ans (Durée 1h15)
	Dim. 20	Forum des associations sportives à l'espace de la tuilerie de 10h à 16h
	Mercredi 23	Permanence Urbam Conseil de 10h30 à 12h30 : petite salle de réunions mairie
	Jeudi 24	Ramassage des sacs de tri (A sortir la veille dès 18h)
	Jeudi 24	Don du sang de 16h à 19h30 à la salle des fêtes de la mairie
	Mardi 29	Déchèterie mobile de 13h à 19h au stade Edourd Travers
	Mardi 29	Permanence des conciliateurs de 14h à 17h : mairie RDC aile droite

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur : http://www.giromagny.fr

Directeur de la publication : Christian Coddet Rédaction et mise en page : Marc Esselin-Janniot Impression : Belfort 2S Impression Distribution : mairie de Giromagny 1800 exemplaires - N° 207 - Dépôt légal 08-2020

## Dispositif « paiement de proximité »

Le dispositif « paiement de proximité » mis en place par l'administration est désormais opérationnel dans le Territoire de Belfort. Il permet aux administrés de régler en numéraire, ou par carte bancaire, les factures émises par leur collectivité ou leur établissement public de santé, mais aussi leurs amendes et leurs impôts en phase amiable, de moins de 300 € chez les buralistes-partenaires agréés.

A Giromagny, ce service est accessible au bar tabac loto «Le Soleil Levant», au 6 grande rue. En revanche, il n'est plus possible de régler en numéraire à la Trésorerie.

Infos: https://www.giromagny.fr/affiche-paiement-proximite.pdf

### Petit rappel utile...

Nous recevons régulièrement en mairie des plaintes à propos des déjections canines sur la voie publique. Rappelons à toutes fins utiles que, selon les termes de l'arrêté municipal n° 5287 du 22 avril 2012, « il est strictement interdit de laisser les animaux domestiques faire leur déjection sur les pelouses, plate bandes, espaces verts, jardins publics, trottoirs…». Pour le bien-être de tous et pour des raisons évidentes de salubrité publique, nous remercions les propriétaires de chiens de se conformer à cette interdiction.

#### Contrôle des sacs de tri

Un sac refusé doit être repris par l'usager concerné et ne pas être maintenu sur les voies publiques. Rappelons également que les masques et gants usagés, essuietout et mouchoirs, couches sales enfants et adultes doivent être déposés dans le bac à ordures ménagères. Pour les restes alimentaires, ceux-ci peuvent être déposés, soit dans un composteur, soit dans le bac à ordures ménagères.

#### Tribune de l'opposition

Quelles sont les réelles intentions de la nouvelle majorité? Nous nous posions déjà la question lors du premier conseil municipal, et la suite ne nous rassure pas. «les tests d'aménagements routiers» ou le budget, le mot d'ordre reste le même : «On agit et on verra les conséquences plus tard». Ce qui nous inquiète surtout, c'est la désinvolture avec laquelle on traite les fonds publics ainsi que le bien être-des habitants de Giromagny. «Bien vivre à Giromagny» oui, mais beaucoup plus pour les touristes et le commerce que pour les habitants. On préfère vider l'excédent (plus de 500 000€) laissé par la précédente municipalité, faire un emprunt de 450 000€, pour justifier l'achat d'un bâtiment pour lequel la mairie pouvait attendre un potentiel acheteur pour préempter, et entre-temps chercher des partenaires financiers (département, région, monuments de France, ...) afin de ne pas supporter seul le coût d'achat de la maison Mazarin. Avant l'achat du bâtiment, il aurait fallu prévoir un plan et le budgéter afin de remettre en état et de permettre l'accueil du public : mais rien n'a été présenté, aucun devis, aucune vérification sur l'état de la maison. Quels seront les coûts de mise aux normes ? Les frais de rénovations ? D'après des experts que nous avons consultés (charpentiers, ouvriers dans le bâtiment, ...) Il y aurait au moins 1 million de budget à prévoir pour remettre en état le bâtiment. Et quand on a tout dépensé pour la Maison Mazarin, il ne reste plus assez pour nos ainés, au revoir l'invitation gratuite au repas des anciens, au revoir le colis pour ceux qui ne peuvent pas y venir. La même chose pour les associations, oui les subventions ne changent pas, mais les avantages sur les locations des bâtiments sont terminés, il faudra payer pour le chauffage et les lumières. Et on en profite pour redemander aux associations de faire bouger Giromagny...Pour l'instant, les charges municipales sur les impôts des Giromagniens ne changent pas, mais jusqu'à quand?

Charlène Didier, Mathieu Crevoisier et Gilles Druelle